



Un Tiers-lieu en milieu rural : une démarche de co-construction

Mairie de Bouvron
12 octobre 2018

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?



Que peut-on y faire ?

Jardiner

Créer

Discuter

Partager

Lire

Rencontrer

Apprendre

Manger

Se détendre

...

Quel(s) lieu(x) ?



PHASE

1

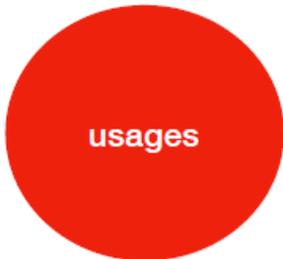
Mobilisation des acteurs
et
constitution d'une communauté



2 juillet



24 mai



30 avril



09 avril



CREER LA COMMUNAUTE
ET DEFINIR LE PROJET
Tiers-Lieu culturel à la bibliothèque de Bouvron

janvier/
février 2018



20 février



Créer les conditions du
processus participatif ...

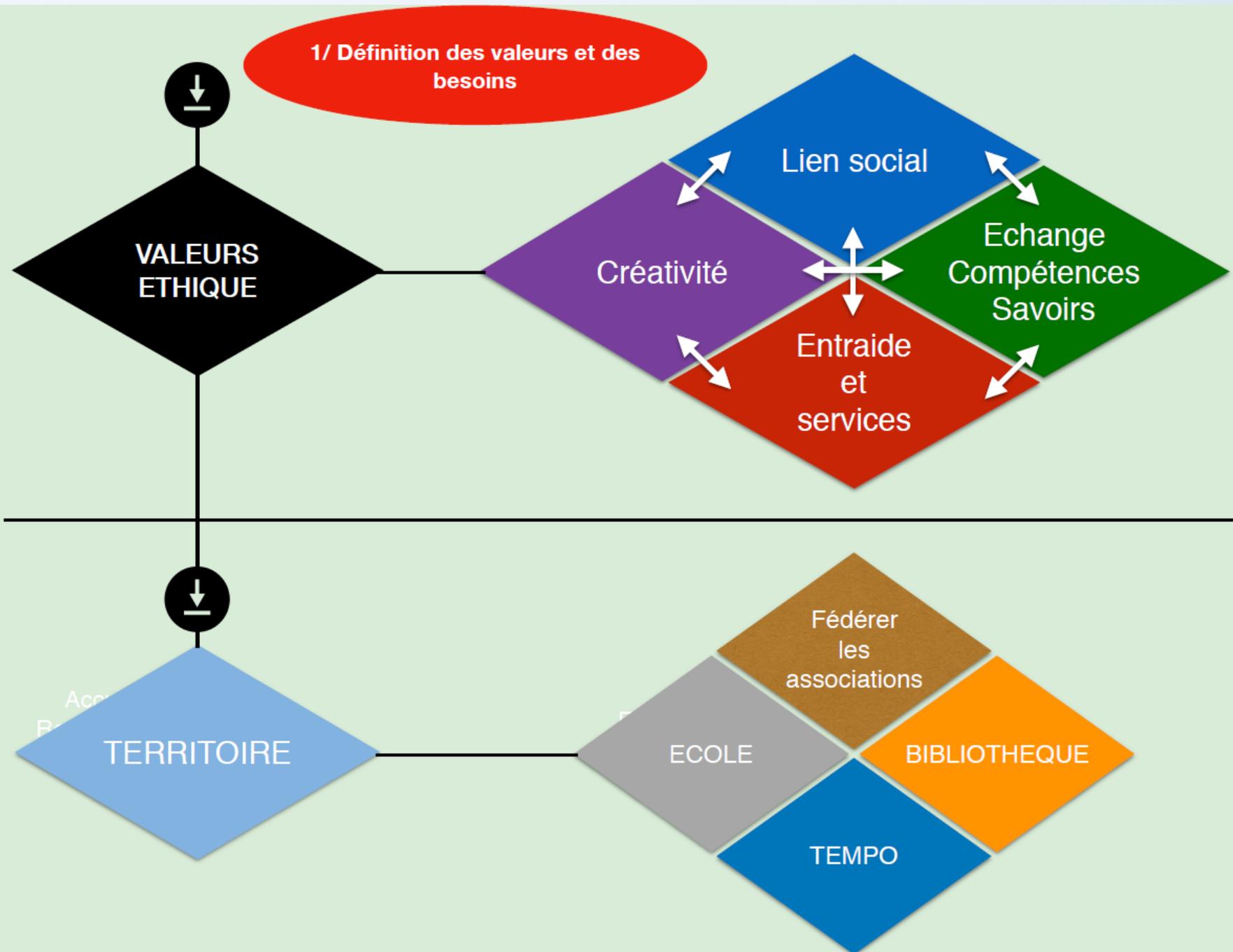
PHASE

2

Groupe de réflexion
et
Ateliers de co-construction

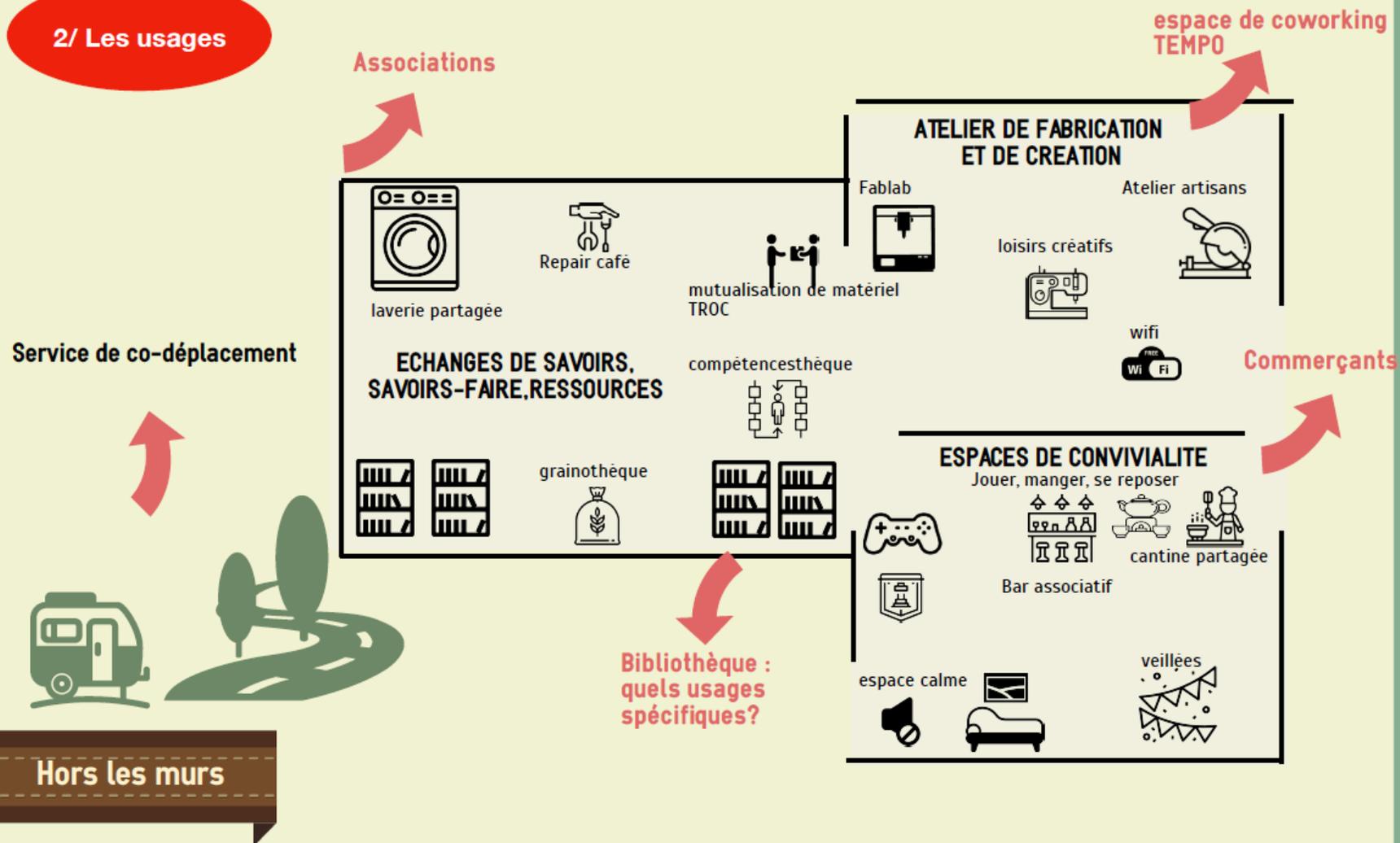
COMMUNAUTE
AUTOUR
DU
PROJET





Plan des usages définis lors des premiers ateliers Tiers-Lieu Bouvron

2/ Les usages



orchestre politique pilotent
respect **décisionnaire**
responsabilisation chef bonne
partager **responsabilité** commander ensemble **décision** marche coordonner
garant **horizontalité** vivre
mise **être** oeuvre
ogérance **investissement** partir
système **fonctionnement**

**Un mode d'élaboration participatif
des décisions permettant à chacun
de s'exprimer de façon égalitaire**

**3/ Le fonctionnement
du lieu**

Il faut :

Dès maintenant :

Recruter un facilitateur/concierge
Identifier des personnes ressources
Penser un lieu évolutif



**Pour respecter le lieu et son
fonctionnement :**

- mettre en place des procédures, une charte d'utilisation et un règlement intérieur, facilement révisables
- demander aux utilisateurs de s'engager : signature
- Afficher les règles et horaires, facilement compréhensibles

**Pour respecter la philosophie
contributive et ouverte**

- garder la maîtrise des décisions quels que soient les financeurs - définir le rôle de la municipalité
- Identifier les personnes ressources/référents et faire une cartographie des compétences
- Décisions démocratiques (votes et sondages)
- Temps d'astreintes et de permanence des personnes impliquées

4/ Les espaces



Enlever la borne d'accueil et faire un bar d'accueil à deux niveaux

Optimiser la partie magasin

Partie cinéma dans le fond / rideaux

Temps du mercredi : se poser entre parents :

Ouvert de 9h à 18h

- espace pour travailler (wifi)
- terrasse salon de thé
- ludothèque
- musique
- espace modulable

Habiller la vitrine TL

Food truck

Coin atelier/bibliothèque et coin lecture

Aménagement de l'espace extérieur / terrasse / couper la haie

Coin jeu dans la partie atelier

Ateliers créatifs et ludothèque dans le fond

Espace central transformé en guinguette

Accueil devient bar

Espace veillée dans le fond / Plus jeux (billard, babyfoot) transformables

Et maintenant ?

Commissions mises en place :

- Recrutement du facilitateur / bibliothécaire
- Statuts et règlement intérieur du tiers-lieu
- Premières actions : animations et aménagement de la bibliothèque 3^e lieu

Objectifs :

- Mise en place du tiers-lieu à la fin du premier trimestre 2019
- Une réunion par mois
- Appropriation par les habitants : chaque commission est pilotée par une personne qui a participé au projet, mais ce n'est plus un élu.

